



UNIVERSITÉ DE NANTES

ARRETE

ARTICLE 1 :

Pour l'élection des représentants des personnels enseignants du collège D du 26 novembre 2019, il est établi 5 bureaux de vote, dont la composition est la suivante :

- **Inspé - site de Nantes**

Présidente : Madame Frédérique MOREAU, Responsable administrative et financière - Site de Nantes

Assesseur : Madame Antonella BRONCA, Secrétaire de Gestion – Site de Nantes

- **Inspé - site d'Angers**

Président : Monsieur Stéphanie ROSSI, Responsable Administratif et Financier – Site d'Angers

Assesseur : Madame Laurence LEBOUVIER, Secrétaire pédagogique du 1^{er} degré – Site d'Angers

- **Inspé - site du Mans**

Président : Monsieur Philippe LORIOT, Responsable Administratif et Financier – Site du Mans

Assesseur : Marie Prince, Secrétaire – Site du Mans

- **Inspé - site de Laval**

Présidente : Madame Lucie HERVE - Responsable administrative et financière – Site de Laval

Assesseur : Madame Florence MARTIN, Responsable du site de Laval

- **Inspé - site de la Roche-sur-Yon**

Présidente : Madame Lucille CRESPIN, Responsable administrative et financière – Site de La Roche-sur-Yon

Assesseur : Madame Patricia LERAY, Technicienne Logistique de pôle

A l'issue du scrutin, le Président de chaque bureau de vote fait procéder au dépouillement.
Il dresse un procès verbal qu'il transmet au bureau de regroupement des scrutins.

Le **bureau de regroupement** est composé comme suit :

Présidente : Stéphanie PENISSON – Secrétaire Générale de l'Inspé Académie de NANTES

Assesseur(s) : Audrey JOYAU – Assistante de direction Inspé Académie de NANTES

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Inspé Académie de Nantes et sur l'intranet de l'Inspé. La Secrétaire Générale de l'Inspé, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 23 novembre 2019

L'Administrateur Provisoire

de l'Inspé Académie de NANTES
Pour l'Administrateur Provisoire de l'Inspé
et par délégation
la Secrétaire Générale


Stéphanie PENISSON

